Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215600362-20260402-CM0102042026-DE

COMMUNE DE CAUDAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 25
Nombre de procurations : 4
Nombre de votants : 29
Date de la convocation : 24 mars 2026
Date de publication : 3 avril 2026

L'an deux mille vingt-six
Le deux avril, à 18 heures 30
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Fabrice VELY, maire.

ETAIENT PRESENTS :

Pascale AUDOIN – Nathalie BELLOCHE – Mélanie BIDAULT – Franck BLANDEAU – Hervé BOURMAUD – Laure CORDEROCH – Déborah DEFOSSEZ – Valérie DUPRE – François EZANNO – Jean-Luc HEMMAR – Christelle HENOFF – Stéphanie JAMBOU – Michelle JONQUEMAT – Sonia LE BARON – Guillaume LE BOZEC – Philippe LE HEN – Claude LE QUELLENEC – André LOMENECH – Christine LUCAS – Charlotte RODRIGUEZ – Jérôme ROUILLON – Olivier ROUSSEAU – Laure SIMON – Damien TALVAS – Fabrice VELY

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

- Martine DI GUGLIELMO à Mélanie BIDAULT
- Stéphane RIO à Claude LE QUELLENEC
- Erina CORDROCH à Charlotte RODRIGUEZ
- Vincent LE HUITOUX à Jérôme ROUILLON

Madame Charlotte RODRIGUEZ a été désignée, à l'ouverture de la séance, secrétaire par 28 voix pour et 1 abstention.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215600362-20260402-CM0102042026-DE

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

L'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales stipule que dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Décide, à l'unanimité :

- de prendre acte de l'organisation du débat d'orientations budgétaires 2026,

- de prendre acte de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu le débat d'orientations budgétaires.

Pour copie conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE LA LUCIAN (Morbihan)

Fabrice VELY